

COMPTE RENDU DE RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué en date du 30 décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Rouens, changement de lieu dû à l'application des gestes barrières de la pandémie de COVID 19, sous la présidence de Mme Francine LAFON, Maire.

Présents : Francine LAFON, André MAUREL, Jean-Marc GOMBERT, André IZAC, Marie CLERMONT, Maryse VIARNES, Christiane SUKIC, Denis FERNANDEZ, Corinne LE PONTOIS, Thierry DEBORD, Dounia MENIRI.

Secrétaire de séance : Dounia MENIRI

Délibération n°20210701-01 : REMBOURSEMENT D'UN ÉQUIPEMENT AUX LOCATAIRES D'UN MEUBLÉ À PONS

Madame le Maire indique à l'assemblée, que les locataires du meublé situé Ancien Couvent de Pons ont dû acheter dans l'urgence une plaque chauffante tombée en panne le 23 décembre 2020.

La commune leur a donné un bon pour que la facture soit adressée directement à la mairie, mais avec la barrière de la langue (ce sont des polonais), ils n'ont pas compris et payé directement à la boutique.

Aujourd'hui donc, ils demandent un remboursement de 119.99 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, accepte que la commune rembourse la somme de 119.99 € aux locataires.

Délibération 20210701-02 : LOTISSEMENT LE MARQUIZAT 1ère TRANCHE – VENTE D'UN LOT

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la demande de Mme Djinawa SATURNINO domiciliée Le Bourg 12140 SAINT HIPPOLYTE qui souhaite acquérir le Lot n°5 d'une surface de 975 m².

Le prix de vente étant fixé à 1€TTC/m², le prix du lot sera de 975 €TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 11 voix pour ; 0 contre :

- . Approuve la vente du Lot n°5 au prix de 975 € à Mme Djinawa SATURNINO,
- . Charge Madame le Maire de signer l'acte de vente et toute pièce s'y rapportant, étant précisé que les frais de notaire sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

Un tour de table permet à chacun de s'exprimer.

La séance est levée à 23h00.

Le Maire,
Francine LAFON

